

INFORMATIONS

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 300 km – 12 mai 2012

Brevet organisé par l'AC Clapiers - code ACP: 34-U003 Il est validé par l'Audax Club Parisien sous le numéro d'homologation: 2012LR02

Accueil à partir de 5h30: Restaurant McDonald's Parc Bocaud à Jacou 34830, route D21, (Agglomération Est de Montpellier).

Hébergements à proximité du départ :

- Hotel Restaurant "Héliotel" (www.heliotel.fr) à 3 kms.
- Gîtes "Logivert" à Assas (www.assas.fr , tel. 04 99 62 22 00) à 4 kms.

Club organisateur: Association Cycliste de Clapiers: www.acclapiers.com

Responsable: Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas (gerald.razier@free.fr)

REGLEMENT

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.

- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.
- Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie.
- Il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.
- Les cartes de route, mentionnant votre nom et les lieux de contrôle, seront remises sur place au départ après l'encaissement de votre inscription.
- Le participant devra obligatoirement faire pointer sa carte de route sur le lieu des contrôles.
- A votre retour au restaurant McDonald's, vous déposerez les cartes de route, une boisson vous sera offerte.
- A défaut, les cartes de route seront à déposer dans la Boite à Lettre du magasin de cycle Winbike (50m à coté)

DEPART: 6h. Pour éviter les erreurs de parcours, il est conseillé de démarrer le brevet avec les organisateurs.

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque sont obligatoires.

B.R.M. organisé sous le règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M.

PARCOURS:

Jacou, D21, D112, Clapiers, D65, Rond-Point route de Mende, D112E2, route de la Lironde, D127E2, Fontfroide, Centre Equestre St Georges, D127E4, Grabels, D102, Bel-Air, N2019, St Paul et Valmalle, la Taillade, D139, Mas Arnaud, D131, Vendémian, St Pargoire, St Pons de Mauchiens, D32, N113, Pézénas, D13, D33, **Alignan-du-Vent (Contrôle)**, D30E2, Macon, D30, D15, Pouzolles, D30, Magalas, St Genies-de-Fontedit, D16, Murviel-les-Béziers, D14, D36, Cazedarnes, D20,

Cébazan (Contrôle)

, Villespassans, Agel, Aigues-Vives, D907, D10E1, Caunette, Minerve, Gorges de la Cesse, D182, Fauzan, D12, St Julien de Molière,

Ferrals-les

-

Montagnes (Contrôle)

, Campredon, Peyrefiche, D920, Col de Serrières, Galinié, Verreries-de-Moussans, Usclats, Courniou, N112, St Pons-de-Thomières, D908, Riols, Prémian, St Etienne-d'Albagnan, Olargues, Colombrières, Poujol/Orb, Lamalou-les-Bains, Hérépian, Bédarieux,

Clermont-l'Hérault (Contrôle)

, N9, Ceyras, St André-de-Sangonis, Gignac, D32, Aniane, Puéchabon, Viols-le-Fort,

St Martin-de-Londres (Contrôle)

, D122, le Mas-de-Londres, D1, col du Fambetou, D17, Trévières, D26, D109, Assas, Jacou.

306km.

[Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici](#)